

# Décision de poursuite : recouvrement amiable et contentieux

Finances

## Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Maîtriser le rôle de l'ordonnateur et du comptable public dans le recouvrement des recettes
- ✓ Acquérir le vocabulaire nécessaire à la maîtrise du recouvrement
- ✓ S'approprier la procédure de recouvrement amiable, pré-contentieux et contentieux des recettes

## Programme

Pour chacun des points du programme ci-dessous à construire, Examiner : le vocabulaire, le rôle, les recours du débiteur, le déroulement de l'action

Les intervenants :

- Le créancier
- Le débiteur
- L'ordonnateur
- Le comptable

Autres : huissiers, juge...

Les étapes :

- La liquidation
- L'émission
- La prise en charge
- Le recouvrement

Les différentes solutions :

- Recouvrement amiable

Inscriptions fermées

### DATES

Du 06/04/2023 - 09:30 au  
07/04/2023 - 17:30

### LIEU

AMUE - 103 boulevard Saint-michel  
75005 PARIS

**520**  
€HT

  
2 JOUR(S)

 [S'inscrire à la formation](#)

 [Contacter l'organisateur](#)

- Recouvrement contentieux
- Apurement

Les cas particuliers :

- Redressement et liquidation judiciaires
- Procédures simplifiées
- Compensation légale

### **Public concerné**

- Tout acteur en charge du recouvrement : gestionnaire, chargé du recouvrement
- Tout acteur en charge de la gestion financière en EPSCP

### **Divers**

- Apport théoriques et pratiques sous forme d'échange interactif et de cas pratiques réalisés à partir de documents établissement
- Mise en situation

### **Intervenant(e)s**

- Agents comptables d'EPSCP

